

Déclaration d'une activité bénévole pour le compte d'une organisation non commerciale

Pourquoi cette déclaration?

Vous êtes chômeur ou chômeur avec complément d'entreprise (anciennement prépensionné) et vous souhaitez exercer une activité bénévole pour le compte d'une organisation non commerciale (asbl, organisme public, etc.) avec maintien de vos allocations.

Vous devez en faire préalablement la déclaration au moyen du présent formulaire.

Pour exercer une activité bénévole et gratuite pour le compte d'un particulier, vous devez compléter le FORMULAIRE C45A.

Base légale: art. 45bis AR 25.11.1991

Avez-vous besoin d'informations complémentaires ?

Si vous souhaitez plus d'informations :

- contactez votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB).
- Si vous êtes chômeur complet indemnisé : lisez la feuille info n°T42 "Pouvez-vous travailler bénévolement?".
- Si vous êtes chômeur avec complément d'entreprise : lisez la feuille info n°T7 "Pouvez-vous effectuer une activité bénévole pendant votre chômage avec complément d'entreprise ?".

Ces feuilles info sont disponibles auprès de votre organisme de paiement ou du bureau de chômage de l'ONEM ou peuvent-être téléchargées du site internet www.onem.be.

Que devez-vous faire du formulaire?

Vous complétez préalablement la PARTIE I.

Vous demandez à l'organisation pour qui l'activité bénévole doit être exercée de compléter la PARTIE II.

Vous trouverez, dans la marge de gauche, des informations qui vous aideront à compléter ce formulaire.

N'oubliez pas de mentionner votre numéro NISS également sur les pages 2, 3 et 4 du formulaire.

Vous remettez le formulaire complété à votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB) avant d'entamer l'activité.

Et ensuite?

L'organisme de paiement transmet le formulaire à l'ONEM.

L'ONEM vous envoie un courrier avec sa décision.

Dans l'attente de la décision de l'ONEM, vous devez continuer à respecter toutes vos obligations en tant que chômeur.

Déclaration d'une activité bénévole pour le compte d'une organisation non commerciale Art. 45bis AR 25.11.1991

cachet dateur de l'organisme de paiement

Partie I : à compléter par le chômeur ou le chômeur avec complément d'entreprise

Prénom et nom Rue et numéro Code postal et commune	
Votre numéro NISS se trouve au verso de votre carte d'identité ou dans le coin supérieur droit de la carte SIS Aussi sur pages xxx Les données « téléphone » et « e-mail » sont facultatives	Numéro NISS /
Votre activité bénévole Cochez les cases qui s'appliquent à votre situation.	Je souhaite exercer une activité bénévole pour le compte d'une organisation non commerciale. Nom de cette organisation :
	□ s'eleve a neures par semaine et par mois □ n'est pas déterminable à l'avance. <i>Dans ce cas, mentionnez la raison</i> :

N° registre national (NISS)				
Répondez 'non' si vous recevez uniquement le remboursement des frais réels (matériaux, transport,).	Je percevrai une indemnité de la part de l'organisation : ☐ non.			
	□ oui. Montant EUR par □ heure □ jour □ semaine □ mois □ il s'agit d'une indemnité forfaitaire de remboursement de frais □ il s'agit d'une autre indemnité ou avantage matériel à savoir :			
Signature				
Vos déclarations sont conservées dans des fichiers informatiques. Vous trouverez de plus amples informations concernant la protection de ces données dans la brochure relative à la protection de la vie privée disponible à l'ONEM. Plus d'infos sur www.onem.be	Je certifie que mes déclarations sont sincères et complètes. Je mentionne mon numéro de registre national (NISS) également en haut des pages 2, 3 et 4.			
I ONEW. Plus a mios sur www.onem.pe	Date : / / Signature			

N° registre national (NISS) / -	N°	registre national	(NISS)	/	_	
---------------------------------	----	-------------------	--------	---	---	--

Partie II: à compléter par l'organisation

L'organisation			
	Nom		
	Rue et numéro		
	Code postal et commune		
	Numéro d'entreprise		
Cochez les cases qui s'appliquent à	L'organisation est :		
votre organisation	un service public		
	une ASBL, dont le but social est		
	□ autre,		
	dont le but social est		
Facultatif: à compléter seulement si l'ONEM vous a octroyé un numéro d'autorisation dans le cadre d'un projet interrégional (l'organisation est implantée dans tout le pays ou dans différentes régions et/ou occupe des bénévoles de différentes régions de chômage.	Numéro d'autorisation générale de l'ONEM (voir FORMULAIRE C45F) : Y02/		
L'activité	Je confirme la déclaration du chômeur ou du chômeur avec complément d'entreprise		
	concernant l'exercice de l'activité bénévole.		
	Je décris brièvement cette activité bénévole :		
	Je précise qui sont les bénéficiaires des services offerts par mon organisation :		
	Je précise la contrepartie que doivent payer ces bénéficiaires en échange du Service offert :		
	L'activité est exercée :		
	☐ à l'adresse de l'organisation.		
	☐ à une autre adresse, à savoir :		

N° registre national (NISS)	/		
SIGNATURE			
	Date : / /	Signature responsable	Cachet
	Personne de contact :		
	Téléphone :		